

ASCFS Stratégie de l'association 2026–2029

Préambule

L'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS) est la voix nationale des écoles supérieures et des centres de formation dans le domaine de la santé. Elle représente les intérêts de ses membres auprès des milieux politiques, de l'administration et des organisations partenaires, et s'engage en faveur d'un système de formation solide, axé sur la pratique et perméable dans le domaine de la santé.

Les centres de formation santé apportent une contribution centrale à la garantie de l'approvisionnement en personnel qualifié et à la qualité du système de santé suisse. Leurs offres de formation orientées vers la pratique constituent un pilier essentiel de la formation professionnelle supérieure.

Avec la période stratégique 2026–2029, l'ASCFS oriente résolument ses activités vers l'impact, la visibilité et la collaboration. Elle renforce la position des écoles supérieures en tant que pilier de formation autonome et s'implique activement dans le développement d'un espace de formation Santé Suisse cohérent et tourné vers l'avenir.

1. Représentation des intérêts & positionnement

L'ASCFS représente les intérêts communs des centres de formation santé au niveau national et positionne les écoles supérieures comme une composante indispensable du système de formation dans le domaine de la santé.

Objectifs 2026–2029

- Représentation dans tous les organes pertinents de politique de la formation et de la santé.
- Positionnement clair et cohérent vis-à-vis d'OdASanté, de la CDS, du SEFRI, des hautes écoles spécialisées et des organisations patronales.
- Renforcement de la communication politique ainsi que du dialogue avec les médias, le parlement et l'administration.
- Participation active aux processus de réforme de la formation professionnelle et du système de santé.

Mesures

- Mise en place et entretien d'une gestion structurée des parties prenantes.
- Élaboration et actualisation d'un agenda de positionnement sur des thèmes clés (notamment formation en soins infirmiers, garantie des effectifs, financement).
- Développement de la présence médiatique et de la représentation politique des intérêts.
- Positionnement de l'ASCFS comme interface de liaison entre la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles.

2. Conditions-cadres & développement de la formation

L'ASCFS participe activement à la conception des conditions-cadres et au développement qualitatif des écoles supérieures, et assume des responsabilités dans les processus de développement de la formation, notamment en tant que co-responsable des plans-cadres d'études.

Objectifs 2026-2029

- Garantie de filières de formation professionnelle supérieure attrayantes, axées sur la pratique et tournées vers l'avenir.
- Co-conception de la transformation des NDS en HFP ainsi que du développement continu de la formation professionnelle supérieure.
- Promotion de la perméabilité entre la formation de base, la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles.
- Renforcement de la numérisation, de l'innovation et de la durabilité dans la formation.
- Garantie de la qualité de la formation et de la pertinence des diplômes ES sur le marché du travail.

Mesures

- Révision et développement réguliers des plans-cadres d'études.
- Mise en place d'un monitoring de la qualité et de l'impact des filières de formation ES.
- Participation à des projets visant la perméabilité et la connectivité.
- Soutien à des projets pilotes innovants (p. ex. simulation, IA, formats d'apprentissage numériques).
- Examen d'un élargissement ciblé du mandat en direction de la formation de base.

3. Réseautage & collaboration

L'ASCFS est une plateforme d'échange, d'innovation et de développement commun. Elle renforce les structures associatives et favorise la collaboration entre les membres.

Objectifs 2026-2029

- Promotion d'un échange systématique de connaissances et d'expériences.
- Développement des groupes de travail en tant qu'organes de compétence et de coordination thématiques.
- Renforcement de la fidélisation des membres et de la participation active.
- Initiation et promotion de projets communs apportant une valeur ajoutée claire pour les membres.

Mesures

- Mise en place de plateformes d'échange thématiques et de réseaux de pairs.
- Professionnalisation de la communication interne et des formats d'échange numériques.
- Organisation régulière de séminaires et de journées professionnelles.
- Mise en visibilité des activités de l'association et des impacts obtenus.

4. Thèmes transversaux et lignes directrices

– Orientation pratique

Les offres de formation sont résolument orientées vers le marché du travail et renforcent les compétences professionnelles.

– Coopération

Collaboration sur un pied d'égalité avec les partenaires de la formation professionnelle, du secteur de la santé et des hautes écoles.

– Innovation

Ouverture aux nouvelles formes d'apprentissage, aux technologies et aux modèles de formation.

– Durabilité

La formation comme contribution à un système de santé résilient et tourné vers l'avenir.

– Perméabilité

Promotion de parcours d'apprentissage tout au long de la vie et de la connectivité entre les niveaux de formation.

5. Vision 2030

D'ici 2030, l'ASCFS sera:

- La voix nationale reconnue de la formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé,
- un partenaire stratégique fiable sur les questions centrales de formation et de santé,
- un acteur engagé dans la co-construction d'un espace de formation Santé Suisse cohérent,
- une organisation apprenante dotée de structures claires, de groupes de travail solides et de membres engagés.